

« Structure qui se déplace sur deux chemins de roulement parallèles aériens et qui comporte une ou deux poutres permettant le déplacement d'un appareil de levage »

PONTS ROULANTS

AU QUÉBEC POUR POUVOIR OPÉRER UN PONT ROULANT UN TRAVAILLEUR DOIT OBLIGATOIREMENT SUIVRE ET RÉUSSIR UNE FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE EN VERTU DE LA LOI ET RÈGLEMENTS* SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Un pont roulant est un équipement de manutention permettant le levage, le déplacement et le transfert de charges lourdes. Durant la formation, les participants apprendront à reconnaître les différents types d'appareil de levage et à comprendre dans quel contexte ils sont utilisés.

* Voir article 245.1 de la RSST section XXIII, appareil de levage.

CETTE FORMATION* EST ADAPTÉE SELON :

- Les exigences et règlements de la santé et sécurité du travail et les normes applicables.
- Les différentes structures de conception, qui s'incluent dans une formation obligatoire (équipement de levage sur potence, portique sur roues ou rail, etc.).
- Les spécificités des différents équipements de levage de charge et de gréage.
- La mise à jour des notions que doivent connaître les opérateurs conformément aux exigences de l'autorité compétente (au minimum tous les 3 ans).

* La formation répond aux normes de sécurité exigées par les autorités compétentes (CSA B167, ASME B30.2). Ces normes visent à définir les critères de conception, d'inspection, de mise à l'essai, d'entretien et utilisation sécuritaire des ponts roulants.





AVANTAGES

- Les opérateurs seront en mesure de connaître leurs droits et obligations en ce qui concerne la conduite d'un pont roulant utilisé dans l'entreprise et d'en connaître les caractéristiques.
- Les participants auront l'occasion de mesurer l'impact des manœuvres d'un pont roulant au point de vue de la sécurité et de la protection des personnes, des équipements et des biens lors de la manipulation des charges.
- Aussi les participants amélioreront leurs connaissances des principes d'utilisation des gréages. (Introduction des principes d'élingages, capacité nominale, etc...).
- Suivant les directives du centre accrédité, la direction pourra évaluer les candidats et émettre les certifications selon les modèles et les classes de machines-outils en fonction utilisés pendant la formation.



OBJECTIFS

- Apprendre à conduire un pont roulant et à manipuler des charges en toute sécurité.
- Améliorer la maintenance préventive des appareils de levage.
- Améliorer la sécurité, la productivité, la rentabilité et l'efficacité lors de la manutention des charges au sein de l'entreprise.
- Obtenir la certification d'opérateur de pont roulant.





PLAN DE COURS

NOTIONS DE BASE

- Identifier les principales caractéristiques des différents types de ponts roulants et accessoires de levage.
- Apprendre à tenir le « carnet de bord de suivi » obligatoire.
- Opérer les manœuvres d'inspection d'un pont roulant et des accessoires de levage avant leur utilisation.
- Lors du levage de charge, comprendre les principes de stabilité par des notions de physique simple.

CONDUITE D'UN PONT-ROULANT

- Bien intégrer les conditions liées à l'opération d'un pont roulant et des accessoires de levage, tel que :
 - Respecter la capacité nominale lors de l'élingage des charges.
 - L'utilisation des dispositifs de commande.
 - La manutention et le déplacement des charges ainsi que toutes autres manœuvres reliées à l'opération du pont roulant.
 - Les procédures avant départ lors du déplacement des charges.
 - Les moyens de communication liés à l'opération du pont roulant avec signaleur.

RÈGLES ET MESURES DE SÉCURITÉ

- Lois et règlements applicables lors de l'utilisation d'un pont roulant.
- Consignes sur les règles et mesures de sécurité dans les aires de travail.

CLASSIFICATIONS DES PONTS ROULANTS

La classification des ponts roulants par modèles permet à l'organisme formateur d'identifier les types d'équipements utilisés par le personnel durant la formation.

La formation théorique est suivie d'une évaluation écrite, qui permet au formateur de s'assurer que les candidats ont bien compris les notions enseignées.

Les participants assistent à la formation pratique dans leur environnement de travail. Il en va de même pour l'évaluation pratique dont la durée peut varier selon :

- L'expérience acquise et le niveau d'habileté à manœuvrer un pont roulant.
- Les types d'appareils de levage et leur utilisation.
- Les équipements de gréages utilisés.
- Toutes autres demandes spécifiques à cette formation.

Les candidats sont évalués en tenant compte des critères spécifiques à leur environnement. Ceux et celles qui réussissent reçoivent un certificat et/ou une carte de compétence correspondant à la classe et au modèle de pont roulant utilisé.

L'organisme formateur a l'autorité nécessaire pour émettre des attestations reconnus par les autorités compétentes.



CLASSE 1

PONTS ROULANTS (contrôle dans cabine)



CLASSE 2

PONTS ROULANTS (contrôle au sol)



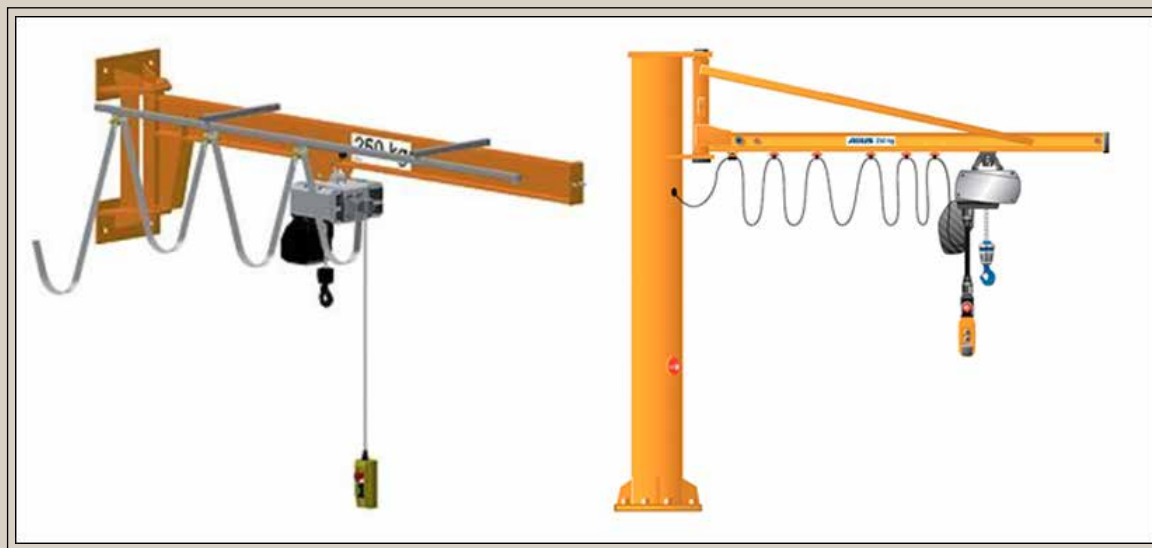
CLASSE 3

TYPE PORTIQUE



CLASSE 4

TYPE POTENCE



CLASSE 5

SUR POUTRE FIXE (palan, treuil, etc...)

